

Comment puis-je mettre fin à mon contrat accessoire??

Notre réponse

Pour savoir comment mettre fin à votre contrat accessoire, vous **devez regarder dans votre contrat et dans les conditions générales** du fournisseur. Les modalités de rupture du contrat doivent y être décrites.

Vous devrez envoyer votre renon **par écrit** (bien souvent, par lettre recommandée) et **respecter un délai de préavis**. Selon le fournisseur et votre contrat accessoire, la durée du délai de préavis varie.

Le fournisseur peut aussi prévoir une indemnité de rupture dans ses conditions générales.

Références légales

Documents type

Date de mise à jour: Mardi 17/12/19